



THORIGNY
marne

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le 16 juin 2026 sous la Présidence de Madame BOUCHRA FENZAR-RIZKI, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Nommé Patricia BREHAUX présidente de séance pour les CFU Ville et Sauvières
- Adopté le CFU de la Ville
- Voté l'affectation du résultat 2025
- Adopté le CFU des Sauvières
- Décidé de limiter l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements à 40% de la base imposable
- Décidé de ne pas appliquer les exonérations encore possibles de TFNB parce que sans objet à Thorigny sur Marne.
- Majoré la taxe d'habitation sur les résidences secondaires
- Adopté les aides à la carte Imagin'R
- Pris acte des formations élus en 2025
- Autorisé Madame le Maire à vendre le local du 17 rue Gambetta
- Adopté le règlement périscolaire, cantine, ALSH modifié
- Adopté la charte du référent citoyen
- Voté les congés bonifiés d'un agent
- Autoeisé Madame le Maire à recruter 2 services civiques et à signer la convention afférente
- Adopté les nouveaux tarifs billetterie du Moustier
- Pris acte des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire,
Bouchra FENZAR-RIZKI

